

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
Bureau international



(10) Numéro de publication internationale
WO 2010/103012 A1

(43) Date de la publication internationale
16 septembre 2010 (16.09.2010)

PCT

- (51) Classification internationale des brevets : **H04N 13/00** (2006.01)
- (21) Numéro de la demande internationale : PCT/EP2010/052992
- (22) Date de dépôt international : 9 mars 2010 (09.03.2010)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité :
- | | | |
|---------|--------------------------|----|
| 0901078 | 9 mars 2009 (09.03.2009) | FR |
| 0901077 | 9 mars 2009 (09.03.2009) | FR |
| 0901073 | 9 mars 2009 (09.03.2009) | FR |
- (71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : **3DTV SOLUTIONS** [FR/FR]; 2, Allée Albert Caquot, F-51100 Reims (FR).
- (72) Inventeurs; et
- (75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement) : **DEBONS, Didier** [FR/FR]; 12, bis rue Morice, 92110 CLICHY - FRANCE (FR). **LUCAS, Laurent** [FR/FR]; 22, boulevard Paul Gauguin, 51140 MUIZON (FR). **REMION, Yannick** [FR/FR]; 84, rue Lamartine, 51140 MUIZON (FR).
- (74) Mandataire : **LE FORESTIER, Eric**; Cabinet Regimbeau, 20, rue de Chazelles, F-75847 Paris Cedex 17 (FR).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PE, PG, PH, PL, PT, RO, RS, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.
- (84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CL, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

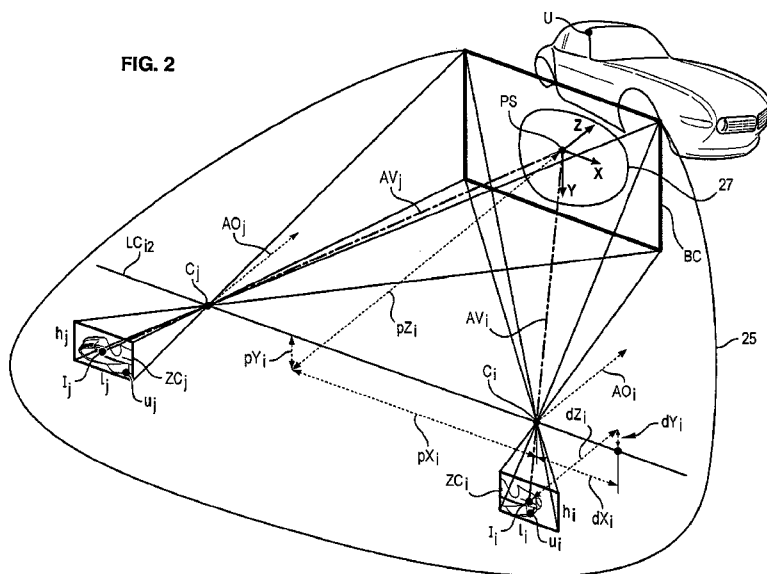
Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

[Suite sur la page suivante]

(54) Title : SYSTEM AND METHOD ADAPTED FOR CAPTURING A PLURALITY OF IMAGES FOR MULTISCOPIIC RESTITUTION WITH CONTROLLED DEFORMATION

(54) Titre : SYSTEME ET PROCEDE CONFIGURES POUR LA CAPTATION D'UNE PLURALITE D'IMAGES A DESTINATION D'UNE RESTITUTION MULTISCOPIQUE A DEFORMATION CONTROLLEE



(57) Abstract : The invention relates to a system for generating a configuration for capturing a plurality of images of a scene, said images being intended for restitution on at least one multiscope restitution device, the capture being made by projecting the scene on a plurality of capture areas each associated with an optical centre, characterised in that it comprises a module adapted for generating a capture configuration from the following data: data representative of the positioning, orientation and optional conformation in the scene of at least one global capture reference; data representative of at least one configuration parameter defining a desired deformation; data representative of restitution parameters in relation with the multiscope restitution device.

(57) Abrégé : Système de génération d'une configuration de

[Suite sur la page suivante]

WO 2010/103012 A1

captation d'une pluralité d'une pluralité d'images d'une scène, ces images étant destinées à une restitution sur au moins un dispositif de restitution multiscopique, la captation étant réalisée par la projection de la scène sur une pluralité de zones de captation associées chacune à un centre optique, caractérisé en ce qu'il comprend un module conçu pour générer une configuration de captation à partir des données suivantes: - des données représentatives du positionnement, de l'orientation et de l'éventuelle conformation dans la scène d'au moins un repère global de captation, - des données représentatives d'au moins un paramètre de configuration, définissant une déformation souhaitée, - des données représentatives de paramètres de restitution en relation avec le dispositif de restitution multiscopique.

**Système et procédé configurés pour la captation d'une pluralité
d'images à destination d'une restitution multiscopique à déformation
contrôlée**

5 La présente invention concerne de manière générale les dispositifs de captation d'une pluralité d'images à destination d'une restitution multiscopique.

 Plus particulièrement, l'invention concerne le contrôle de tels dispositifs de captation.

10 La présente invention concerne un système de génération d'une configuration de captation simultanée ou séquentielle d'une pluralité de $n \times m$ images d'une scène virtuelle ou réelle, permettant de déterminer des paramètres définissant une configuration de captation de cette scène en vue de sa restitution en relief sur un dispositif multiscopique (par exemple un
15 écran utilisant un réseau lenticulaire).

 L'invention s'applique notamment, mais non exclusivement, à la restitution d'images (en direct comme en différé) sur des dispositifs multiscopiques tels que, par exemple, les systèmes de projection, écrans ou afficheurs stéréoscopiques, autostéréoscopiques ou dits à « imagerie
20 intégrale », ainsi que les photographies lenticulaires. Par ailleurs, certains de ces dispositifs de restitution visés peuvent être couplés à des moyens d'interaction directe (clavier, souris, pointeur 3D, souris 6D, ...) ou indirecte (suivi d'observateur ou « tracking » notamment) qui pourront contrôler certains des paramètres de la génération de la configuration de captation et
25 ainsi rendre cette configuration « interactive ».

 La présente invention peut être appliquée à l'utilisation de ces paramètres de configuration de captation pour générer un ou des ensemble(s) multiscopique(s) d'images de synthèse d'une même scène virtuelle en 3D, en vue d'une restitution multiscopique (affichage, projection,
30 impression...) en différé ou en direct, locale comme à distance.

 La présente invention peut également être appliquée à l'utilisation de ces paramètres de configuration de captation pour capter (ou capturer) un ou des ensemble(s) multiscopique(s) cohérent(s) d'images fixes ou animées

d'une scène réelle quelconque à l'aide d'une pluralité de couples optique/capteur optoélectronique, destinés à l'affichage, la projection ou l'impression multiscopique pour une restitution en 3D relief de la scène en différé ou en direct, locale comme à distance.

5 La présente invention peut enfin être appliquée à l'utilisation de ces paramètres de configuration de captation pour la capture séquentielle d'une pluralité d'images d'une scène réelle quelconque, les prises de vues étant réalisées suivant un jeu de paramètres définissant une configuration de captation de cette scène, en vue de sa restitution (affichage, projection,
10 impression ...) ultérieure en relief sur un dispositif multiscopique.

On notera que l'invention est adaptée notamment à la « captation » de scènes virtuelles ou réelle pour des applications de type « Synthèse d'Images », « Réalité Virtuelle », « Réalité Augmentée » ou « Virtualité Augmentée ».

15

Etat de la technique

D'une façon générale, il est largement connu que la diffusion d'images en relief fait appel des dispositifs (par exemple anaglyphe, filtres colorés, optiques, prismes, miroirs, lunettes à occultation, film polarisant et lunettes
20 polarisées, barrière de parallaxe ou réseau lenticulaire, notamment) permettant de séparer physiquement et/ou temporellement les images parvenant aux deux yeux d'un ou plusieurs spectateur(s).

Dans le cas de lunettes de stéréovision, deux images seulement ($n=2$, $m=1$) qui sont transportées par un même faisceau optique puis séparées
25 physiquement (polarisation, couleur...) ou temporellement (occultation) par les lunettes du spectateur.

Par contre, dans les dispositifs dits « autostéréoscopiques », la séparation est opérée au niveau du dispositif de restitution. Dans ces derniers cas les différentes images sont restituées dans des faisceaux
30 optiques distincts qui sont par exemple organisés en « éventail » horizontal de n images (dans ce cas $n \geq 2$ et $m=1$). Cet éventail horizontal est sensiblement perpendiculaire aux colonnes du dispositif supposées sensiblement perpendiculaires aux lignes joignant les yeux des spectateurs. Ces faisceaux optiques peuvent également être organisés en un ou plusieurs

éventails horizontaux et verticaux (distribution matricielle de $n \geq 2$ pour la distribution horizontale, $m \geq 2$ pour la distribution verticale) transportant chacun une image distincte.

Dans la présente invention, on réfère à des « lignes » et des
5 « colonnes » des dispositifs de restitution ou de la base commune de captation (qui sera définie ultérieurement) pour désigner les directions, respectivement, horizontales et verticales des alignements de pixels composant les lignes et colonnes des images diffusées par les dispositifs de restitution ou captées par les zones de captation parallèles à la base
10 commune.

De même, le terme « directions principales » est également utilisé pour désigner ces directions, respectivement, horizontales et verticales (par exemple, respectivement, la largeur et la hauteur).

Ainsi, les dispositifs connus de l'état de la technique permettent de
15 diffuser simultanément (et/ou séquentiellement) au sein d'un ou plusieurs faisceaux optiques de telle manière que chaque œil d'un spectateur correctement positionné vis-à-vis du dispositif reçoive une image différente et cohérente (l'une des images initiales et non un mélange de ces images) permettant à son cerveau de percevoir la scène en relief. Par ailleurs, les
20 systèmes multi-stéréoscopiques imposent plusieurs « chaînes » horizontales de plusieurs positions d'œil privilégiées.

Un problème majeur dans le domaine de la multiscopie à partir d'images fixes ou animées, réelles et/ou virtuelles concerne le fait que la restitution par des dispositifs multiscopiques plats implique le mixage
25 coplanaire de ces images. Ces images « transmises » par le dispositif ne sont donc pas toutes orthogonales à chaque axe de visée des utilisateurs (axes entre chaque œil et le centre de la zone utile du dispositif). La restitution de ces images induit des déformations trapézoïdales s'il a mal (ou pas) été tenu compte de ces restitutions « de biais » lors de la capture des
30 images. Il s'agit là de ce qu'il est courant de dénommer en stéréoscopie la « contrainte épipolaire », c'est-à-dire la nécessité, pour permettre l'appariement stéréoscopique, que les deux projections d'un même point d'une scène sur chacune des images du couple stéréoscopique soient

restituées sur le dispositif multiscopique de façon à être coplanaires avec les deux yeux de l'observateur.

Afin de pallier ce problème, il est connu dans l'état de la technique des modèles de transformation entre la captation des images et la scène (réelle
5 ou virtuelle) captée (voir en particulier Jones Graham, Lee Delman, Holliman Nicolas and Ezra David « Controlling perceived depth in stereoscopic images » *Proc. SPIE Stereoscopic Displays and Virtual Reality Systems VIII* et Detlef Runde « How to realize a natural image reproduction using stereoscopicdisplay with Motion Parallax » *IEEE Transations On Circuits and*
10 *Systems for Video Technology; IEEE Service Center Piscataway*).

Dans ce domaine, on connaît également les documents EP 1 089 573, WO 2005/112474, US 2001/033327, EP 0 425 985, EP 1 085 769 et US 4 724 449 visant notamment à pallier ce problème.

Bien que l'ensemble de ces documents permettent de garantir le
15 respect par la configuration de captation à base commune et centres optiques sur une ligne parallèle à cette base, la perception de relief, cela n'implique cependant en rien que le relief perçu reste conforme au relief initialement capté.

En d'autres termes, aucun de ces documents ne décrit la prise en
20 compte d'une déformation souhaitée (par exemple une absence de déformation) à priori dans la détermination des paramètres de configuration.

En effet, l'absence de déformation lors de la restitution nécessite de plus une similarité image par image, des pyramides de captation avec les pyramides de restitution (mêmes angles d'ouverture horizontaux et verticaux,
25 mêmes angles entre l'axe principal et la base rectangulaire). En cas de non similarité des pyramides de captation et de restitution (mais dans le respect d'une géométrie de captation assurant la perception de relief), le relief perçu correspond à une déformation complexe du relief initialement capté. On entendra donc par « déformation(s) », cette non-similarité des pyramides de
30 captation et de restitution. Cette déformation peut être désirable pour mettre en œuvre certains effets spéciaux dans certaines utilisations, comme elle peut être indésirable dans d'autres applications. A l'évidence, cela implique que captation et restitution doivent être menées de façon cohérente, que l'on souhaite ou non une maîtrise de la déformation du relief perçu. Bien

évidemment la déformation souhaitée peut constituer en une déformation nulle du relief perçu.

Les solutions de l'art antérieur peuvent permettre un rendu relief mais présentent l'inconvénient que ce rendu relief n'est pas maîtrisé et donc pas forcément fidèle à la scène et/ou à la volonté de l'opérateur.

A cet effet, la présente invention a pour but de proposer un système permettant de contrôler les déformations impliquées pour une image en relief afin d'obtenir des effets a priori choisis ou une restitution fidèle du relief (c'est-à-dire avec une déformation nulle).

A cet effet, l'invention propose un système de génération d'une configuration de captation d'une pluralité d'une pluralité d'images d'une scène, ces images étant destinées à une restitution sur au moins un dispositif de restitution multiscopique, la captation étant réalisée par la projection de la scène sur une pluralité de zones de captation associées chacune à un centre optique, caractérisé en ce qu'il comprend un module conçu pour générer une configuration de captation à partir des données suivantes :

- des données représentatives du positionnement, de l'orientation et de l'éventuelle conformation dans la scène d'au moins un repère global de captation,
- des données représentatives d'au moins un paramètre de configuration, définissant une déformation souhaitée,
- des données représentatives de paramètres de restitution en relation avec le dispositif de restitution multiscopique.

Avantageusement mais facultativement, l'invention comprend au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- les données représentatives d'au moins un paramètre de configuration comportent des données représentatives d'au moins un ensemble de paramètres parmi les ensembles de paramètres suivants :
 - un ensemble de paramètres, dits internes, de captation définissant directement la géométrie de captation par au moins les positions, vis-à-vis d'un repère propre au dispositif virtuel de captation, des centres optiques alignés sur la (ou les) droite(s) d'alignement des centres et les positions des zones de captation, parallèles entre elles et

orientées de façon à ce que leurs lignes soient parallèles à ces droites d'alignement des centres,

- un ensemble de paramètres, dits externes, de captation définissant ou permettant d'identifier la géométrie de captation à partir du point de convergence, par au moins les dimensions de la base commune centrée sur le point de convergence, le positionnement de la ou des droites d'alignement des centres, le positionnement des centres optiques sur ces droites d'alignement des centres et la position des plans parallèles à la base commune contenant les zones de captation,
 - un ensemble de paramètres de déformation définissant des déformations envisageables pour la restitution en relief de la scène.
- les données représentatives d'au moins un paramètre de configuration comportent des données représentatives d'au moins un paramètre parmi les paramètres de déformation suivants, définissant des transformations entre l'espace initial de la scène et l'espace de restitution par :
- au moins un facteur k_i de grossissement global et notamment en profondeur,
 - au moins un paramètre ε_i de contrôle de la déformation non linéaire potentielle,
 - au moins un taux μ_i de grossissement relatif de la largeur par rapport à la profondeur ou facteur d'anamorphose horizontal/profondeur souhaité,
 - au moins un taux ρ_i de grossissement relatif de la hauteur par rapport à la largeur ou facteur d'anamorphose vertical/horizontal souhaité,
 - au moins un taux γ_i de cisaillement horizontal du relief perçu,
 - au moins un taux δ_i de cisaillement vertical du relief perçu par un observateur de plongement conforme à celui attendu,
- les données représentatives d'au moins un paramètre de configuration comportent des données représentatives d'un paramètre définissant un relief restitué sans aucune déformation par rapport au relief de la scène captée,
- les données représentatives d'au moins un paramètre de configuration comportent des données représentatives des paramètres externes de géométrie de captation suivants :

- au moins un paramètre définissant, relativement à la base commune, le positionnement de la ou des droite(s) d'alignement des centres,
 - au moins un paramètre définissant les positionnements des centres optiques sur ces droites d'alignement des centres,
 - 5 ▪ au moins un paramètre définissant directement ou indirectement les dimensions de la base commune,
 - au moins un paramètre définissant la position précise de chaque plan parallèle à la base commune portant au moins une zone de captation,
- 10 - les données représentatives d'au moins un paramètre de configuration comportent des données représentatives des paramètres internes de géométrie de captation suivants :
- au moins un paramètre définissant les positionnements des centres optiques vis-à-vis d'un repère propre à la captation,
 - 15 ▪ au moins un paramètre définissant l'orientation de l'axe de visée de chaque pyramide de projection (ou axe principal),
 - au moins un paramètre définissant la géométrie de la pyramide de projection effective de chaque zone de captation,
- 20 - tout ou partie des ensembles de données à partir desquels le module de configuration détermine ladite configuration sont variables au cours du temps, grâce à des données provenant des moyens de mémorisation et/ou de communication interne ou externe et/ou de l'interface utilisateur et définissant au moins une référence temporelle pour le changement des
- 25 des données représentatives du ou des paramètre(s) de configuration et/ou des données représentatives du repère global de captation et/ou des données représentatives dispositif de restitution, notamment des positions d'observation choisies,

30 L'invention concerne également un ensemble de captation comprenant un système de génération d'une configuration de captation selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comprend en outre module de synthèse d'images utilisant la configuration de captation pour les positionnements des $n \times m$ centres optiques et des dimensions et positionnements des $n \times m$ zones de captation par rapport à une scène

virtuelle pour la génération de $n \times m$ images ou séquences d'images de la scène virtuelle, la scène virtuelle étant statique ou dynamique.

Avantageusement, mais facultativement, l'ensemble de captation comprend
5 au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- le module de synthèse d'images est adapté pour utiliser également des données représentatives de la scène, soit de positionnements et de caractéristiques, statiques ou évolutifs, de constituants de la scène virtuelle tridimensionnelle, soit d'une suite d'instructions informatiques ou
10 ordres graphiques permettant de définir ladite scène,
- des moyens de réception desdites données représentatives de la scène, lesdites données étant soit stockées dans des moyens de mémorisation locales, soit accessibles à distance via un réseau de communication,
- un second module agencé pour intercepter directement des appels faits,
15 par exemple à une carte ou une bibliothèque graphique, lesdits appels comprenant les données représentatives de la scène et le second module étant adapté pour générer les images de synthèse à partir de ces données interceptées.

L'invention concerne également un ensemble de captation comprenant un
20 système de génération d'une configuration de captation selon l'invention et un dispositif de captation simultanée d'une pluralité de $n \times m$ prises de vues comprenant couples optique-capteur formés par $n \times m$ optiques ayant chacune un axe optique et un centre optique associés à des moyens de positionnement utilisant la configuration de captation pour le positionnement
25 des capteurs et/ou des optiques de chaque couple optique-capteur.

L'invention concerne également un ensemble de captation comprenant un système de génération d'une configuration de captation selon l'invention et un dispositif de captation séquentielle d'une pluralité de $n \times m$ prises de vues
30 vue d'une scène, la captation étant réalisée à l'aide d'une optique comportant un centre optique et un axe optique, montée sur au moins un support, le support étant agencé pour le déplacement de l'optique, le support comprenant des moyens de positionnement de l'ensemble optique-capteur dans une pluralité de positions successives pour la captation de la pluralité

de prises de vues correspondant aux zones de captation dans chacune des positions successives.

Brève description des dessins

- 5 D'autres particularités et avantages de la présente invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description ci-après, faite en référence aux dessins annexés, dans lesquels:
- la figure 1 est une représentation simplifiée du dispositif de restitution,
 - 10 - la figure 2 est une représentation simplifiée de la géométrie de captation des images en vue cavalière,
 - la figure 3 est une projection de la représentation de la figure 2 parallèlement à la zone de captation,
 - la figure 4a est une projection de la représentation de la figure 2 parallèlement à la base commune,
 - 15 - la figure 4b est une vue de dessus de la représentation de la figure 2,
 - la figure 5 est une représentation simplifiée d'un système de génération selon une réalisation possible de la présente invention,
 - 20 - la figure 6 est une représentation simplifiée d'un ensemble de captation selon une réalisation possible de la présente invention,
 - les figures 7 et 8 sont des représentations simplifiées d'un ensemble de captation selon une réalisation possible de la présente invention.
 - 25

Description de l'invention

La présente invention est donc destinée à la génération d'une configuration de captation (détermination de paramètres d'une géométrie de captation vis à vis de la scène à capter) pour permettre ultérieurement la réalisation d'une pluralité cohérente de vues d'une même scène pour la restitution en relief de cette scène avec un relief à déformation maîtrisée (ou sans déformation) sur tout dispositif de restitution multiscopique préalablement choisi. Le terme « captation » est utilisé ici pour désigner la

30

création ou synthèse des images à partir d'une scène virtuelle ou l'acquisition d'image d'une scène réelle. Le terme « restitution » est utilisé pour désigner l'affichage, la projection ou l'impression d'un mixage adapté des images créées ou captées (qui peut être réalisé par divers types de dispositifs multiscopiques). La captation est réalisée par la projection de la scène sur une pluralité de $n \times m$ zones de captation associées chacune à un centre optique. Dans le cas d'une scène réelle, il peut s'agir par exemple d'optiques associées chacune à un capteur optoélectronique. Dans le cas d'une scène virtuelle, cet arrangement revient à une simulation d'optiques et de capteurs virtuels placés par rapport à la scène et définissant un dispositif virtuel de captation, en fonction des paramètres que l'invention permet de déterminer.

Dans la suite de la description, l'indice i est utilisé dans la présente demande en référence à divers éléments ou paramètres pour désigner le fait que l'élément ou le paramètre concerne l'image numéro i à capter. On notera que ce terme i peut en fait correspondre à un couple de valeurs i_1 (allant de 1 à n) et i_2 (allant de 1 à m), comme défini ci-dessus par l'expression $i=(i_1, i_2)$ utilisée pour une définition matricielle (par exemple lorsque les paramètres sont regroupés selon m lots de n paramètres), mais que l'on peut, lorsque l'on n'a besoin de définir qu'une dimension, n'utiliser que le terme i_2 pour caractériser un lot de paramètres (par exemple, lot numéro i_2 , compris entre 1 et m). En d'autres termes, nous utiliserons le couple (i_1, i_2) dans le cadre de l'utilisation de deux variables et (i_2) seul dans le cadre de l'utilisation d'une seule variable.

25 **Géométrie de restitution**

La figure 1 représente un exemple de description de la géométrie du dispositif de restitution pour lequel les images vont être générées.

Le dispositif de restitution comprend une surface de restitution S caractérisée par une largeur L et une hauteur H . Le dispositif de restitution mixe $n \times m$ images étendues par exemple sur toute sa surface de restitution. Chacune de ces images $n^{\circ}i=(i_1, i_2) \in \{1 \dots n\} \times \{1 \dots m\}$ est visible au moins depuis la position préférentielle choisie O_i positionnée sur une des droites LO_{i_2} d'alignement des positions d'observation choisies, parallèles aux lignes du dispositif de restitution. Cette droite LO_{i_2} d'alignement, et donc la position

d'observation O_i , est située à une distance d_{i2} de la surface de restitution S du dispositif qui peut être définie d'après le dispositif de restitution choisi, de façon à assurer qu'un utilisateur d'écart binoculaire b_{i2} , avec une ligne des yeux parallèles aux lignes du dispositif de restitution, ayant son œil droit en O_i percevant l'image n° i et son œil gauche en O_{gi} avec $g_i=i-(q_{i2},0)$ qui y percevrait donc l'image n° g_i . Ainsi, pour chaque droite LO_{i2} , sont définis deux attributs ou paramètres interdépendants :

- b_{i2} l'écart binoculaire choisi pour cette position (souvent les b_{i2} seront tous identiques à l'écart binoculaire humain moyen 65 mm, mais il est envisageable de choisir des écarts différents selon le public attendu : enfants, ...), et
- q_{i2} l'écart de numéros d'images composant les couples stéréoscopiques cohérents visibles avec écart binoculaire b_{i2} depuis les positions préférentielles de la droite LO_{i2} d'alignement des positions d'observation.

Selon une caractéristique des dispositifs multiscopiques, il est possible, depuis une position O_i , de continuer à percevoir du relief en se décalant verticalement (parallèlement aux colonnes de la zone utile du dispositif) plus ou moins selon que ce dispositif propose ou non une distribution verticale des images ($m>1$ ou $m=1$). Les conditions de visualisation sont ainsi définies pour une hauteur de visualisation donnée commune à toute une « chaîne » de positions d'observation, ou plutôt pour un plongement p_{i2} donné qui représente l'écart vertical (parallèlement aux colonnes du dispositif) de positionnement des yeux des observateurs sur cette chaîne par rapport au centre C_e de la zone utile. Lorsque l'observateur (et donc le plongement effectif) n'est pas a priori connu, on se contente d'un plongement moyen p_{i2}^m (correspondant à un observateur de taille moyenne à définir).

L'analyse des caractéristiques de la géométrie de restitution s'appuie sur un repère global défini par rapport au dispositif de restitution, par exemple en son centre C_e , x , y , z tel que, comme représenté sur la figure 5 :

- x est parallèle aux lignes horizontales du dispositif de restitution,
- y est parallèle aux colonnes verticales du dispositif de restitution,
- z est la profondeur, produit vectoriel des axes x et y : $z = x \wedge y$

Il est à noter que les positions d'observation sont souvent régulièrement espacées sur les droites LO_{i2} . Dans ce cas, les décalages latéraux o_i des positions d'observation sur l'une de ces droites sont collectivement définis par l'une seulement de ces données et les caractéristiques associées à cette ligne : $o_i = o_{(1,i2)} + b_{i2}(i-1)/q_{i2}$. Ainsi, il est possible de disposer de jeux de paramètres réduits qui permettent, dans ces configurations particulières, de calculer les paramètres manquants.

Géométrie de captation

Les figures 2, 3, 4a et 4b correspondent à des représentations de la géométrie de captation des images permettant de définir la configuration de la zone de captation n° i : ZC_i , les figures 4a et 4b montrant des représentations, respectivement, de face et de dessus, de cette géométrie de captation.

La définition de la géométrie de captation s'appuie sur le repère global de captation 27 par exemple positionné au point PS de convergence désiré et orienté de telle sorte que les deux premiers vecteurs de base soient parallèles aux directions principales de la base commune centrée en PS et donc aux directions principales des zones de captation ZC_i . De façon illustrative et nullement limitative, le premier vecteur de base est ici choisi parallèle aux lignes des zones de captation et le second parallèle aux colonnes de ces zones.

Ce repère 27 ($PS, X, Y, Z \equiv X^{\wedge}Y$) permet de définir la position et l'orientation de toutes les pyramides de projection représentatives des zones de captation, en spécifiant notamment la direction d'observation Z et la ou les droites LC_{i2} d'alignement des centres optiques.

Ces paramètres définissant le repère 27 de captation pourront donc comprendre :

- les coordonnées $PS_{/scn}$, dans la scène, du centre PS du repère 27,
- les coordonnées $X_{/scn}$, $Y_{/scn}$ et $Z_{/scn}$, dans la scène, des trois vecteurs de base du repère 27, donnant les directions caractéristiques de la base commune.

Plus précisément, les $n \times m$ pyramides de captation représentatives d'un dispositif (ou système) virtuel de captation (ou prise de vues) sont spécifiées par :

- des centres optiques C_i , alignés sur une ou plusieurs droites LC_{i2} parallèles aux lignes de la base commune et donc de direction X ,
- des axes optiques AO_i parallèles de direction Z et passant par les centres optiques C_i ,
- 5 • des zones de captation ZC_i rectangulaires :
 - orthogonales à Z , donc parallèles entre elles, à la base commune BC et aux droites LC_{i2} d'alignement des centres optiques ; éventuellement coplanaires ;
 - placées à une distance f_i du centre optique C_i , voire à une
 - 10 distance f_{i2} commune à toutes les zones associées aux centres optiques alignés sur LC_{i2} , ou encore à une distance f commune à toutes les zones ;
 - de taille physique précisée, par exemple l_i et h_i , ou de taille physique identique par lots l_{i2} , h_{i2} ou globalement l , h selon
 - 15 les choix opérés ci-dessus pour les distances entre zone de captation et centre optique;
 - décentrées par rapport à leur axe optique respectif AO_i en des points I_i de sorte que les droites I_iC_i , qui définissent les axes de visée AV_i passent toutes par le point de convergence
 - 20 fixé PS .

On notera que les zones de captation ZC_i sont parallèles à la base commune BC . Elles ont donc un axe de capture perpendiculaire à la base commune BC mais les pyramides de projection ont des axes de visée AV_i (ou axes principaux) convergent vers le point PS .

- 25 En référence à la figure 5, l'invention concerne donc un dispositif 1 de génération d'une configuration 25 de captation d'une pluralité d'images ($n \times m$) d'une scène virtuelle, ces $n \times m$ images étant destinées à une restitution, avec un effet relief prédéterminé (c'est-à-dire avec une maîtrise de la déformation), sur au moins un dispositif de restitution multiscopique, la
- 30 captation étant réalisée par la projection de la scène sur une pluralité de $n \times m$ zones de captation ZC_i associées chacune à un centre optique C_i .

Avantageusement, ce dispositif comporte des moyens 11 de traitement de données et des moyens 12 de mémorisation et/ou de communication interne (avec d'autres processus) ou externe (avec d'autres

dipositifs) et/ou une interface 13 utilisateur. Grâce à l'interface utilisateur, l'opérateur sélectionne et/ou définit des paramètres relatifs à au moins un dispositif de restitution pour lequel le système adaptera la configuration 25 de captation (et auquel sont destinés les images captées grâce à cette configuration). Le système utilise des paramètres rentrés par l'opérateur via l'interface 13 ou pré-enregistrés, ces paramètres définissant la déformation choisie sur le rendu relief de la scène. Egalement, il est prévu que le système utilise des paramètres définissant au moins un des paramètres relatifs à la géométrie de captation détaillés ci-après.

10 Les moyens 11 de traitement exécutent un module 22 de configuration générant des données définissant ladite configuration 25 et représentatives des positionnements, par rapport à la scène, des $n \times m$ centres optiques C_i et des dimensions et positionnements, par rapport à la scène, des $n \times m$ zones de captation ZC_i qui leurs sont associées.

15 Ainsi, le module 22 génère ladite configuration 25 par la mise en relation d'au moins les données suivantes, provenant des moyens 12 de mémorisation et/ou de communication interne ou externe et/ou provenant de l'interface 13 utilisateur :

- 20 - des données représentatives du positionnement, de l'orientation et de l'éventuelle conformation dans la scène d'au moins un repère 27 global de captation,
- des données représentatives d'au moins un paramètre 23 de configuration, définissant une déformation souhaitée pour l'effet relief et/ou une géométrie de captation,
- 25 - des données représentatives de paramètres 21 de restitution, définissant ou permettant de déduire au moins les dimensions d'une zone utile choisie du dispositif de restitution et les positions d'observation privilégiées choisies pour le dispositif de restitution.

30 L'interface 13 utilisateur (ou « interface homme/machine », comme par exemple au moins un écran et des moyens de saisie et/ou d'interaction) permet, en coopération avec le module 22 de configuration, la gestion interactive (saisie, consultation, sélection, édition, sauvegarde) de ces paramètres 21, 23 et/ou 27. Alternativement, au moins un de ces paramètres pourra être préalablement enregistré à l'aide des moyens 12

d'enregistrement.

Selon une autre variante de réalisation du système de génération, un module de reconnaissance permet la reconnaissance automatique d'un dispositif de restitution connecté au système, puis la sélection dans une liste
5 de dispositifs connus de tout ou partie de ses paramètres de restitution 21. Le module 22 de configuration utilise des relations déterminées pour effectuer la mise en relation au moins des données représentatives du repère 27, des données représentatives d'au moins un paramètre de configuration 23 et des données représentatives des paramètres de
10 restitution 21.

Le module 22 de configuration utilise des données représentatives du positionnement, de l'orientation et de l'éventuelle conformation dans la scène d'au moins un repère 27 global de captation qui permet notamment de positionner dans la scène le point de convergence PS et d'orienter dans la
15 scène, autour de ce point, la base commune BC. Ce repère 27 permet alors aussi de positionner, orienter, voire conformer, les zones de captation ZC_i et les centres optiques C_i vis à vis de la scène.

Ainsi, les données concernant le repère 27 permettent de déterminer :
- les coordonnées dans la scène $PS_{/scn}$ du point de convergence,
20 - les coordonnées dans la scène $X_{/scn}$, $Y_{/scn}$, $Z_{/scn}$ des trois directions caractéristiques de la base commune BC : directions principales pour X et Y, et direction normale pour Z.

Le module 22 de configuration utilise des données représentatives de paramètres 21 de restitution. Ces paramètres 21 de restitution concernent
25 d'une part les dimensions de la zone utile du dispositif de restitution. Cette zone utile peut être exprimée en termes de largeur L et de hauteur H par exemple, mais également en terme de ratio (par exemple, de type 16/9 ou 4/3) et dimension de la diagonale (par exemple en pouces : 32") ou encore en dimension d'un point image (pitches, par exemple en μm ou densité en dpi)
30 et en résolution utilisée (nombre de pixels par ligne et colonne de la zone utile). Ces paramètres 21 de restitution concernent d'autre part les positions d'observation privilégiées O_i , O_{gi} pour le dispositif de restitution choisi (par exemple $n \times m$ positions privilégiées). Ces positions peuvent être définies par le positionnement optimal du spectateur (par exemple à une distance

optimale d'observation), un ou plusieurs plongements (ou zéniths) optimaux d'observation, comme détaillé ci-après. Un exemple d'expression de ces paramètres est donné en définition cartésienne par :

- 5 - la distance d_i de chaque position d'observation par rapport au plan du dispositif de restitution,
- le décalage latéral (selon les lignes du dispositif) o_i de chaque position d'observation par rapport au centre C_e du dispositif,
- le décalage vertical (selon les colonnes du dispositif) p_i de chaque position d'observation par rapport au centre C_e du dispositif.

10 Cependant, il est évident que l'on peut également utiliser, pour chaque position, une définition sphérique par la distance au centre C_e et des angles d'azimut et de zénith, ou même utiliser des coordonnées cylindriques. Par ailleurs, dans les exemples détaillés ici, et comme illustré sur la figure 1, ces positions étant alignées par lots sur une ou plusieurs droites LO_{i2}
 15 « d'alignement des positions d'observations », parallèles aux lignes du dispositif, un paramétrage réduit peut aussi être utilisé en ne conservant que les paramètres non redondants, tels que la distance d_{i2} , le décalage vertical p_{i2} de chaque droite LO_{i2} d'alignement impliquée et le décalage latéral o_i de chaque position sur sa droite d'alignement. Ce décalage peut même être
 20 réduit aux décalages o_{i1} communs « par colonnes » si la distribution matricielle place les positions d'observation de même indice $i1$ au même décalage latéral.

Les données représentatives de la configuration 25 définissent, quant à elles, les positionnements, par rapport à la scène, des $n \times m$ centres
 25 optiques C_i et les dimensions et positionnements, par rapport à la scène, des $n \times m$ zones de captation ZC_i qui leur sont associées. Ces données permettent donc de définir chaque zone ZC_i de captation n° i dans la scène au moyen d'informations 25i qui comprennent ou permettent de déterminer la configuration 25 de captation par :

- 30 - les coordonnées $C_{i/scn}$ dans la scène du centre optique C_i ;
- l'orientation de la zone de captation ZC_i dans la scène. Par exemple les coordonnées, dans la scène, des deux vecteurs principaux $X_{i/scn}$, orienté selon les lignes de l'image à capter et $Y_{i/scn}$, orienté selon les colonnes de l'image à capter ;

- les dimensions (de la zone utile) des zones de captation ZC_i , par exemple exprimées en largeur l_{z_i} et en hauteur h_{z_i} ;
- le positionnement effectif de la zone de captation ZC_i vis-à-vis du centre optique C_i (ou « centre de projection ») ;

5 Ce positionnement effectif du centre optique C_i peut être exprimé grâce au repère global 27 par $C_{i/scn} = PS_{/scn} + pX_i \cdot X_{/scn} - pY_i \cdot Y_{/scn} - pZ_i \cdot Z_{/scn}$, en coordonnées cartésiennes, avec :

- pZ_i : distance séparant ce centre optique C_i de la base commune BC selon $-Z_{i/scn}$;
- 10 - pX_i : décalage (selon $X_{i/scn}$) de ce centre optique C_i par rapport au point de convergence (PS), centre de la base commune BC ;
- pY_i : décalage (selon $-Y_{i/scn}$) de ce centre optique C_i par rapport au point de convergence (PS), centre de la base commune BC.

15 Ce positionnement effectif grâce au repère global 27 peut également être exprimé en coordonnées angulaires : par exemple par l'azimut et le zénith de l'axe PS- C_i (cf figure 2).

Ce positionnement effectif de la zone de captation ZC_i peut être exprimé en coordonnées cartésiennes par :

- dZ_i : distance séparant la zone de captation n° i de son centre optique C_i (orthogonalement au plan de la zone de captation, c'est-à-dire selon l'axe optique AO_i , soit selon $Z_{i/scn}$),
- 20 - dX_i : décalage (selon $X_{i/scn}$) du centre I_i de la zone de captation ZC_i par rapport au centre optique C_i ,
- dY_i : décalage (selon $Y_{i/scn}$) du centre I_i de la zone de captation ZC_i
- 25 par rapport au centre optique C_i .

Ce positionnement effectif peut également être exprimé en coordonnées angulaires : par exemple par l'azimut et le zénith de l'axe de visée AV_i .

30 De même les dimensions cartésiennes l_{z_i} et h_{z_i} de la zone de captation ZC_i peuvent être remplacées, une fois la distance dZ_i déterminée, par les ouvertures angulaires horizontale et verticale (voire les azimuts gauche et droit et les zéniths bas et haut).

Ainsi, l'invention permet de déterminer, à partir des paramètres 21 de restitution, du repère global 27 de captation et des paramètres 23 de

configuration, les données représentatives de la configuration 25 en déterminant au moins une partie des informations 25i ci-dessus.

Les données représentatives d'au moins un paramètre 23 de configuration comportent des données représentatives d'au moins un ensemble de paramètres parmi les ensembles de paramètres suivants :

- ensemble 23a de paramètres internes de captation définissant la géométrie de captation directement par au moins les positions, vis à vis d'un repère propre au dispositif virtuel de captation, des centres optiques C_i et les positions des zones de captation ZC_i sur lesquelles la scène sera projetée pour former les $n \times m$ images,

- ensemble 23b de paramètres externes de captation définissant la géométrie de captation à partir du point de convergence PS par au moins : les dimensions de la base commune BC centrée sur le point PS de convergence ; le positionnement précis de la ou des droites LC_{i2} d'alignement des centres, relativement à la base commune ; le positionnement précis des centres optiques C_i sur ces droites LC_{i2} d'alignement ; et enfin la position précise des plans de captation parallèles à la base commune qui définissent les zones de captation ZC_i comme leur intersection avec les faisceaux de projection.

- ensemble 23c de paramètres de déformation définissant les déformations envisageables pour la restitution en relief de la scène.

La présente invention, grâce à ces divers ensembles 23a, 23b, 23c de paramètres, permet à l'utilisateur, dans divers modes de réalisation du module 22 de configuration du système, permettant les fonctionnalités et modalités décrites ici, de choisir des valeurs pour les paramètres 23a internes de captation et/ou des valeurs pour les paramètres 23b externes de captation et/ou des valeurs pour les paramètres 23c de déformation. On comprendra de l'analyse faite ci-après que certains des paramètres de ces ensembles permettent de déduire d'autres paramètres du même ensemble ou d'un autre ensemble. L'invention permet donc en fait diverses combinaisons des modes de réalisation décrits ci-après, à moins que ces modes de réalisation ne soient incompatibles ou que cela ne soit expressément mentionné.

Les paramètres de restitution 21, de captation (internes 23a ou externe 23b) et de déformation 23c ci-dessus sont liés par un jeu d'équations

qui découle de la comparaison entre les coordonnées X,Y,Z des points U de la scène virtuelle 3D et celles x_i, y_i, z_i de leurs homologues perçus par un observateur du dispositif de restitution.

5 Ainsi, plusieurs modalités sont possibles au sein du module 22 de configuration :

• calculer les paramètres 23b externes et/ou 23a internes de captation en fonction des paramètres 21 de restitution et des paramètres 23c de déformation désirés, ce qui permet au système d'assurer que la déformation désirée sera obtenue effectivement à la
10 restitution en relief de la scène virtuelle. Les équations alors utilisées sont délivrées ci-après dans la modalité concernée « contrôle de déformation ».

• calculer les paramètres 23c de déformation induits par les choix techniques (paramètres de captation 23b externes et/ou 23a internes
15 et de restitution 21), ce qui permet au système de quantifier précisément les déformations perceptibles et de les présenter textuellement ou schématiquement à l'opérateur pour le guider dans ses choix. Les équations alors utilisées sont délivrées ci-après dans les modalités concernées « réglage interne » et « réglage externe ».

20 Selon la première modalité, il est possible de rentrer comme paramètres de déformation 23c au moins l'un des paramètres suivants :

- un (ou des) facteur(s) k_i de grossissement global et notamment en profondeur,
- un (ou des) paramètres ε_i de contrôle de la déformation non linéaire
25 potentielle (qui transforme un cube en tronc de pyramide),
- un (ou des) taux μ_i de grossissement relatif de la largeur par rapport à la profondeur ou facteur d'anamorphose horizontal/profondeur souhaité,
- un (ou des) taux ρ_i de grossissement relatif de la hauteur par
30 rapport à la largeur ou facteur d'anamorphose vertical/horizontal souhaité,
- un (ou des) taux γ_i de cisaillement horizontal du relief perçu,

- un (ou des) taux δ_i de cisaillement vertical du relief perçu par un observateur de plongement conforme à celui attendu.

Grâce aux analyses des géométries de restitution et captation faites ci-dessus, il est possible de relier les coordonnées X,Y,Z dans le repère 27 des points U (en 3D) de la scène virtuelle ou réelle captée par les caméras virtuelles ou réelles précédemment définies avec les coordonnées x_i, y_i, z_i dans le repère C_e, x, y, z de leurs homologues perçus par un observateur (d'écart binoculaire attendu b_{i2}) du dispositif de restitution, placé dans une position préférentielle (œil droit en O_i) précédemment définie lorsque le dispositif exploite conformément à ses prescriptions des images générées par une utilisation de la configuration conformément à l'invention, telle que décrite ci-après.

Cette relation entre les coordonnées 3D des points de la scène et celles de leurs images restituées par le dispositif pour cette position est caractérisée par exemple par l'expression en coordonnées homogène :

$$a \begin{bmatrix} x_i \\ y_i \\ z_i \\ 1 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} k_i & \mu_i & \gamma_i & 0 \\ & \rho_i \mu_i & \delta_i & 0 \\ & & 1 & 0 \\ 0 & 0 & k_i(\epsilon_i - 1)/d_i & \epsilon_i \end{bmatrix} * \begin{bmatrix} X \\ Y \\ Z \\ 1 \end{bmatrix}$$

qui fait apparaître, en sus de a, résidu de calcul sans autre importance, les paramètres de déformation 23c qui la caractérisent collectivement. Des matrices homogènes permettent ainsi de définir les transformations entre l'espace initial de la scène et l'espace de restitution pour chaque position d'observation privilégiée n°i.

En sus du facteur de grossissement global k_i qui n'est pas à proprement parler de nature à déformer la scène, la transformation du relief comporte quatre possibilités indépendantes de déformation :

1. une non linéarité globale qui se traduit par une déformation du volume restitué en « tronc de pyramide » lorsque $\epsilon_i \neq 1$,
2. un glissement ou « cisaillement horizontal » du volume restitué en fonction de la profondeur lorsque $\gamma_i \neq 0$,

3. un glissement ou « cisaillement vertical » du volume restitué en fonction de la profondeur lorsque $\delta_i \neq 0$ et/ou lorsque le plongement réel de l'observateur est différent du plongement optimal,

4. une anamorphose produisant des dilatations inégales des 3 axes lorsque $\mu_i \neq 1$ et/ou $\rho_i \neq 1$.

Les équations implique alors par rapport aux géométries de restitution et de captation décrites précédemment (avec ici, par soucis de généralité un paramétrage individuel de chaque zone de captation (f_i, l_i, h_i) alors que ce paramétrage peut être par lots ou global) les relations suivantes :

$$\begin{aligned}
 k_i &= d_{i2}/D_{i2} \\
 \mu_i &= b_{i2}/(B_{i2} k_i) \\
 \varepsilon_i &= b_{i2} l_i f_i / (B_{i2} L D_{i2}) \\
 \rho_i &= l_i H / (h_i L) \\
 \gamma_i &= (b_{i2} c_i - B_{i2} o_i) / (B_{i2} d_{i2}) \\
 \delta_i &= (B_{i2} \rho_i - b_{i2} \rho_i P_i) / (B_{i2} d_{i2})
 \end{aligned}$$

Pour obtenir une déformation contrôlée du relief restitué, il convient de configurer la prise de vues (géométrie de captation de la scène virtuelle ou réelle) de façon à obtenir le paramétrage désiré de chacune des quatre déformations potentielles. Cela est obtenu par le module 22 de configuration qui permet le réglage direct ou indirect selon les modalités retenues des paramètres de déformation ε_i (et donc $k_i(\varepsilon_i - 1)/d_i$), γ_i , μ_i , ρ_i et enfin δ_i , le glissement vertical choisi δ_i ne pouvant être assuré que pour des observateurs ayant le plongement défini dans les paramètres 21 de restitution pour cette position d'observation.

Dans le cas où une restitution d'images sans déformation est souhaitée (au grossissement k_i près), il convient notamment, une fois les conditions de restitution choisies, de configurer la prise de vues (géométrie de capture) de façon à résorber ces quatre déformations potentielles. Cela est obtenu par le module 22 de configuration en s'assurant directement ou indirectement selon les modalités retenues que les paramètres de déformation vérifient $\varepsilon_i=1$, $\gamma_i=0$, $\mu_i=1$, $\rho_i=1$ et enfin $\delta_i=0$. Cette dernière condition $\delta_i=0$ est plus délicate car elle dépend de la taille de

l'observateur qui agit inévitablement sur son plongement effectif vis-à-vis du dispositif. Elle ne peut alors être assurée que pour des observateurs ayant le plongement défini dans les paramètres 21 de restitution pour cette position d'observation. On notera que dans le cas où $k_i=1$, on retrouve les conditions
 5 concernant un relief parfait (rendu relief sans déformation) mentionné précédemment et une scène restituée avec un relief identique à celui de la scène captée.

Les informations 25i peuvent être calculées comme suit (avec les jeux de paramètres choisis comme exemple) :

10 f_i imposé ou choisi, individuellement $\forall i \in \{1 \dots n\} \times \{1 \dots m\}$, par lots $\forall i2 \in \{1 \dots n\}$ ou globalement

$$l_{zi} = L f_i \varepsilon_i / (\mu_i d_{i2}) \quad h_{zi} = H f_i \varepsilon_i / (\mu_i \rho d_{i2})$$

$$dX_i = f_i (\alpha_i + \gamma_i d_{i2}) / (\mu_i d_{i2}) \quad dY_i = f_i (\rho_i - \delta_i d_{i2}) / (\rho \mu_i d_{i2}) \quad dZ_i = f_i$$

$$X_{i/scn} = X_{i/scn} , \quad Y_{i/scn} = Y_{i/scn}$$

15 $pX_i = (\alpha_i + \gamma_i d_{i2}) / (k_i \mu_i) \quad pY_i = (\rho_i - \delta_i d_{i2}) / (k_i \rho \mu_i) \quad pZ_i = d_{i2} / k_i$

$$C_{i/scn} = PS_{i/scn} + (\alpha_i + \gamma_i d_{i2}) / (k_i \mu_i) \cdot X_{i/scn} - (\rho_i - \delta_i d_{i2}) / (k_i \rho \mu_i) \cdot Y_{i/scn} - d_{i2} / k_i \cdot Z_{i/scn}$$

Un module optionnel d'aide à l'opérateur (coopérant avec, ou implémenté dans le module de configuration (22)) est configuré de façon à
 20 calculer, à partir des paramètres (21) de restitution et (23c) de déformation qu'ils manipulent, les réglages internes ou externes du dispositif de captation (valeurs numériques des paramètres (23a) et/ou (23b)) induits par les déformations choisies et les présenter à l'opérateur. Les équations impliquées, sur les jeux de paramètres choisis pour exemple, peuvent
 25 s'exprimer, pour les paramètres externes (23b) selon :

$$c_i = (\alpha_i + \gamma_i d_{i2}) / (k_i \mu_i)$$

$$P_{i2} = (\rho_i - \delta_i d_{i2}) / (k_i \rho \mu_i)$$

$$D_{i2} = d_{i2} / k_i$$

$$Lb = L \varepsilon_i / (k_i \mu_i)$$

30 $Hb = H \varepsilon_i / (k_i \rho \mu_i)$

f_i imposé ou choisi, individuellement $\forall i \in \{1 \dots n\} \times \{1 \dots m\}$, par lots $\forall i2 \in \{1 \dots n\}$ ou globalement :

et pour les paramètres internes (23a) selon :

$$c_i = (o_i + \gamma_i d_{i2}) / (k_i \mu_i)$$

$$P_{i2} = (p_i - \delta_i d_{i2}) / (k_i \rho \mu_i)$$

$$D_{i2} = d_{i2} / k_i$$

5 f_i imposé ou choisi, individuellement $\forall i \in \{1 \dots n\} \times \{1 \dots m\}$, par lots
 $\forall i2 \in \{1 \dots n\}$ ou globalement,

$$l_i = L f_i \varepsilon_i / (\mu_i d_{i2})$$

$$h_i = H f_i \varepsilon_i / (\mu_i \rho d_{i2})$$

$$a_i = f_i (o_i + \gamma_i d_{i2}) / (\mu_i d_{i2})$$

10 $e_i = f_i (p_i - \delta_i d_{i2}) / (\rho \mu_i d_{i2})$

Ces dernières variantes (présentation des réglages internes et/ou
 externes associées à une déformation choisie) donnent à l'opérateur un
 moyen d'autoformation au contrôle direct de l'effet relief qui pourrait lui être
 15 utile dans les autres modalités de réalisation de l'invention.

Dans certaines variantes de réalisation, le module optionnel d'aide à
 l'opérateur (coopérant avec, ou implémenté dans le module 22 de
 configuration et/ou le module de pilotage de l'interface 13 homme/machine)
 est agencé pour montrer par représentation graphique ou synthèse d'images
 20 dans une vue statique ou interactive, l'effet sur un objet de forme
 prédéterminée (parallélépipède, sphère, ...) des déformations impliquées par
 les valeurs actuelles des paramètres choisis par l'utilisateur dans l'interface.

Ces dernières variantes (présentation de la déformation impliquée sous
 une forme textuelle ou graphique) donnent à l'opérateur un véritable
 25 contrôle de la déformation que ses choix impliquent et justifient donc la
 dénomination de modalité à déformation de relief contrôlée.

Utilisation de la configuration de captation

Ainsi, il est possible de définir les paramètres 25i représentatifs d'une
 30 pluralité de caméras virtuelles ou réelles constituant un système de captation
 positionné dans la scène grâce au repère global de captation 27 et/ou de les
 stocker et/ou les transférer dans le(s) moyen(s) de mémorisation 12 et/ou de
 communication interne ou externe.

Il est également possible de faire évoluer dans le temps (par exemple sur la base d'une référence temporelle 29 ou sur l'action de l'utilisateur) les variables d'entrée 21, 27 et/ou 23.

5 Ainsi, l'utilisateur peut définir les variations de la captation, par exemple à l'aide d'une navigation contrôlée, par exemple, par des moyens de saisie tel qu'un pointeur (une souris, un dispositif de pointage 3D par exemple). La variation de tout ou partie des données représentatives du repère 27 de captation permet ainsi des effets classiques de travelling autour de la scène ou de navigation interactive.

10 La variation de tout ou partie des données représentatives des paramètres 23 de configuration permet, selon l'ensemble de données choisi (paramètres externes, internes ou de déformation), de contrôler directement ou indirectement, de façon programmée ou interactive, l'évolution de la déformation de relief restitué et des paramètres de captation (point de
15 convergence, position des centres optiques, pyramides de projection, etc.). La variation de tout ou partie des données représentatives de la restitution 21 permet de régler le dispositif de captation en fonction de positions évolutives des observateurs. Cela permet notamment le suivi interactif d'un ou plusieurs observateurs à qui l'on souhaite proposer une expérience de visualisation en
20 relief « intrinsèque » autour de laquelle ils peuvent, dans certaines limites, se déplacer pour l'appréhender sous divers angles de façon très naturelle.

La configuration 25 de captation peut être par la suite utilisée de différente manière.

25 Selon un premier mode de réalisation, les paramètres de configuration peuvent être utilisés pour générer des images ou séquences d'images de synthèse d'une scène virtuelle statique ou dynamique. Pour cela, le système 1 peut comporter ou être associé à un module de synthèse d'image utilisant la configuration 25 pour générer ces images ou séquences d'images, grâce à des données 24 représentatives soit de positionnements et de
30 caractéristiques, statiques ou évolutifs, de constituants d'une scène virtuelle tridimensionnelle, soit d'une suite d'instructions informatiques ou ordres graphiques permettant de définir cette même scène. Ensuite, le module de synthèse d'image générera des images ou séquences d'images, qui, une fois mixées (par exemple dans un flux vidéo) de façon appropriées, pourront être

restituées par un dispositif de restitution multiscopique restituant le relief de la scène.

Cette génération d'images de synthèse peut être réalisée par un module de synthèse d'images MSI exécuté sur des moyens de traitement.

5 Ces moyens de traitement pourront être ceux du système de génération de la configuration ou au moins un autre système informatique. Ce module de synthèse d'images MSI génère des données 28 représentatives des $n \times m$ images ou séquences d'images de synthèse à partir :

- 10 - des données 25 représentatives des positionnements des $n \times m$ centres optiques C_i et des dimensions et positionnements des $n \times m$ zones de captation ZC_i par rapport à la scène et définissant ladite configuration 25 ;
- 15 - des données 24 représentatives soit de positionnements et de caractéristiques, statiques ou évolutifs, de constituants d'une scène virtuelle tridimensionnelle, soit d'une suite d'instructions informatiques ou ordres graphiques permettant de définir cette même scène.

Les données 24 représentatives de la scène pourront comporter des paramètres permettant la représentation explicite des constituants d'une scène pour produire les $n \times m$ images. Selon les modalités acceptables par le MSI, les données 24 représentatives de la scène pourront correspondre
20 notamment au positionnement, à la forme et à la matière d'objets, ainsi qu'au positionnement et aux caractéristiques optiques d'illuminants, etc... comme connu dans le domaine. Selon les modalités acceptables par le module MSI, les données 24 pourront correspondre notamment à des instructions de
25 définitions géométriques, photométriques et optiques dans un langage binaire ou « source » acceptable par le MSI.

Ces données 24 représentatives de la scène, pourront, comme mentionné précédemment, être stockées dans des moyens de mémorisation du système de synthèse d'images ou des moyens de mémorisation
30 accessibles par le système de synthèse d'images, c'est-à-dire via des moyens de communication avec d'autres systèmes, ou même n'être présentes dans le système que par le biais de moyens de communication. Par exemple, il est possible de réaliser la synthèse d'image de manière

collaborative dans laquelle plusieurs systèmes (par exemple de CAO – Conception Assistée par Ordinateur) coopèrent en échangeant les données 24 nécessaires via des canaux de communication (réseau, comme par exemple de type intranet ou internet) avec éventuellement une centralisation
5 des données. De plus, il est possible que les données 24 représentatives de la scène soient obtenues directement à partir de canaux de communication internes, tels que les bus ou autres processus. Par exemple, le module de synthèse d'image, dans une modalité désignée sous le nom de « wrapper », peut être (ou comporter, ou être associé à, un second module) agencé pour
10 intercepter directement des appels faits, par exemple, à une carte ou une bibliothèque graphique, pour générer les images de synthèse à partir des données interceptées. Dans ce cas, la description de la scène est en fait implicite puisqu'elle correspond en fait à une succession d'ordres ou instructions graphiques obtenue, par exemple, « à la volée ».

15 Le module MSI est connu de l'état de la technique et ne sera plus détaillé. Il est notamment à noter que le MSI peut être avantageusement associé à un logiciel de CAO (SolidWorks, Catia, AutoCAD, Pro/Engineer, ...) ou d'effets spéciaux (Maya, 3DSmax, Massive de Weta digital, ...).

20 En référence à la figure 6 et selon un second mode de réalisation de la présente invention, un dispositif 2 de captation comporte une pluralité de capteurs V_i ($n \times m$) qui sont associés chacun à une optique OP_i comportant un centre optique C_i , formant ainsi une pluralité $n \times m$ de couples optique-capteur COC_i (trois dans l'exemple de la figure 6). Par le terme « optique », on
25 entend ici tout dispositif de focalisation optique (focalisation automatique, de type auto-focus, ou manuel), comprenant par exemple au moins un objectif ou au moins une lentille. Par le terme « capteur », on entend ici tout dispositif de captation d'image ou de séquences d'images (vidéo), comme par un exemple les capteurs Cmos (« Complementary metal oxide semi-
30 conductor », selon la terminologie anglo-saxonne) ou les capteurs CCD (« Charge-Coupled Device » selon la terminologie anglo-saxonne, ou « détecteurs à couplage de charge »). Ainsi, le but de l'invention dans ce mode de réalisation est de configurer les positionnements de ces couples optique-capteur de façon à réaliser une pluralité de prises de vues (captation

d'images) cohérentes, permettant une restitution en relief avec contrôle de la déformation. Les zones de captation ZC_i correspondent à la projection de la scène sur au moins une partie des capteurs V_i . Selon un mode particulier de la présente invention, des moyens M de positionnement peuvent donc être
5 pré-configurés en usine selon une configuration 25 de captation définissant un rendu relief déterminé pour un dispositif de restitution déterminé avec une déformation souhaitée. Ces moyens M de positionnement pourront comporter par exemple des actionneurs micrométriques, actionnables manuellement ou commandé électroniquement. Alternativement, les moyens
10 M de positionnement peuvent être de tout type connu de l'état de la technique permettant de répartir les capteurs et les optiques de façon coordonnée, en fonction de la captation à réaliser. Ces moyens de positionnement pourront par exemple comporter des actionneurs micrométriques par exemple sous forme de trois vérins à vis dont les corps
15 sont solidaires de la poutre et dont les tiges sont solidaires des chariots déplaçant les capteurs horizontalement.

Selon le dispositif de restitution choisi, le dispositif 2 de captation à une ou plusieurs rangées pourra être utilisé et il est prévu diverses combinaisons possibles en ce qui concerne le nombre de rangées et le
20 nombre de couples optique-capteur par rangées.

Par exemple, le dispositif de captation pourra comporter une pluralité de rangées de couples optique-capteur. En fonction du dispositif de restitution choisi, le dispositif de captation permet ainsi de définir le nombre m de rangées et, pour chaque rangée, le nombre n de couples optique-
25 capteur (en fait, pour chaque rangée, le nombre n de centres optiques et de zones de captation) qui seront utilisées pour la captation. De même, on peut parler de colonnes au lieu de rangées si l'on souhaite décrire le dispositif selon un arrangement vertical plutôt qu'horizontal.

Le dispositif 2 de captation selon l'invention effectue une captation de
30 la scène (selon une pluralité de prises de vues) en fonction de la configuration 25 de captation déterminée comme expliquée précédemment.

Dans certains modes de réalisation, les moyens M de positionnement sont manuels. Le réglage des positionnements selon ladite configuration 25 de captation pourra donc être réalisé manuellement. La configuration pourra

alors être présentée à l'opérateur (par exemple avec un manuel d'utilisateur ou au un dispositif d'affichage présentant les configurations utilisables) simplement avec des valeurs de positionnement qu'il devra régler sur le dispositif, pour régler des moyens M de positionnement des optiques et des
5 capteurs. Dans des variantes de ces modes de réalisation, les moyens de positionnement manuels pourront être motorisés pour faciliter le réglage « manuel » par l'opérateur (sur la base des informations relatives à la configuration qui lui sont présentées).

Dans certains modes de réalisation, les moyens M de positionnement
10 sont automatisés. Dans ce cas, les moyens M de positionnement sont motorisés et asservis par exemple au système 1. Ces moyens de traitement pourront être inclus dans le dispositif selon l'invention ou lui être associés via une connexion adéquate. L'essentiel est ici que ces moyens 11 de traitement puissent contrôler le dispositif 2 de captation (en fonction de la configuration
15 25 déterminée par le module de configuration). Ainsi, dans certains modes de réalisation, le dispositif comporte (ou est associé à) des moyens 11 de traitement de données exécutant un module 22 de configuration déterminant les paramètres 25_i de définition de la configuration 25 de captation par les positions des zones de captations ZC_i et des centres optiques C_i à utiliser en
20 fonction des paramètres 23 de configuration et des paramètres 21 de restitution, à partir de choix réalisés par un opérateur, via une interface 13 homme/machine du dispositif.

Dans certains modes de réalisation où les moyens M de positionnement sont automatisés, le module 22 de configuration pourra, par
25 exemple, comporter un module électronique ou informatique, utilisant une pluralité de configurations 25 préalablement établies (décrites en détail ci-après) provenant de moyens 12 de mémorisation accessibles par le module 22 de configuration.

La captation est réalisée à l'aide d'une pluralité des n×m couples
30 COC_i optique-capteur formés par n×m optiques OP_i ayant chacune un axe optique AO_i et un centre optique C_i. Ces optiques OP_i sont montées sur au moins un support S et leurs axes optiques AO_i sont parallèles entre eux. Ces optiques OP_i sont associées chacune à un capteur V_i optoélectronique, monté sur le support S et dans lequel est définie une zone de captation ZC_i

dans laquelle la projection de la scène est prévue. Le support S peut par exemple comporter une poutre pour les capteurs (V_1, V_2, V_3) et une poutre pour les optiques ($OP_i=1$ à 3) comme représenté sur la figure 6, l'essentiel étant de positionner les centres optiques C_i les uns par rapport aux autres et
5 les capteurs par rapport à leur centres optiques.

Le support S comprend des moyens M de positionnement des optiques OP_i dans au moins un plan PC_i perpendiculaire aux axes optiques AO_i et/ou des moyens M de positionnement des capteurs V_i dans au moins un plan PV_i parallèle au plan PC_i des centres optiques C_i . Selon divers
10 modes de réalisation, le positionnement des capteurs peut être couplé au positionnement des optiques et le dispositif 2 de captation pourra donc, dans certains cas, comporter seulement des moyens de positionnement des optiques ou des capteurs, l'optique OP_i et le capteur V_i de chaque couple COC_i se déplaçant de façon coordonnée.

Ces moyens de positionnement permettent de déplacer les optiques et les capteurs dans des plans parallèles entre eux. Selon divers modes de réalisation, les moyens M de positionnement pourront être agencés soit pour un positionnement horizontal, soit pour un positionnement vertical, soit pour les deux. Les moyens M de positionnement des capteurs V_i et/ou des
20 optiques OP_i de chaque couple COC_i optique-capteur sont agencés pour que les positionnements des centres C_i optiques et des zones de captations ZC_i soient dans des proportions définies par des paramètres 25_i de définition d'une configuration 25 de captation, comme mentionné précédemment.

La captation par le dispositif 2 de captation prévoit donc une projection
25 de la scène sur les $n \times m$ zones de captation ZC_i des $n \times m$ capteurs V_i , au travers de $n \times m$ faisceaux optiques pyramidaux de captation appuyés sur une base rectangulaire BC commune aux $n \times m$ faisceaux optiques et disposée dans la scène à capter. Les $n \times m$ faisceaux passent chacun par l'un des $n \times m$ centres C_i des optiques OP_i alignés, par lots, sur une ou plusieurs droite(s),
30 dites droites LC_{i2} d'alignement des centres, parallèle(s) à l'une des directions principales de cette base commune BC. Les zones de captation ZC_i correspondent à l'intersection de ces faisceaux optiques avec au moins un plan parallèle à cette base commune BC. Les axes de visée AV_i ou axes principaux des $n \times m$ faisceaux optiques, passant par leur centre (C_i) de leur

optique O_i , convergent tous vers le centre PS de la base commune BC. Cette dernière condition de convergence des axes de visée AV_i est nécessaire à la cohérence des images captées par les divers couples COC_i optique-capteur pour garantir une perception en relief.

5 Selon une réalisation possible de la présente invention les réglages des moyens M de positionnement sont réalisés de façon dynamique par le module 22 de configuration au cours d'une captation, à partir de la configuration 25 de captation utilisant au moins une référence 29 temporelle pour le changement des paramètres 25_i de définition des positionnements
10 des centres optiques C_i et des zones de captation ZC_i .

En référence aux figures 7 et 8, et selon un autre mode de réalisation du dispositif de capture, il est prévu la capture séquentielle de plusieurs prises de vue par le déplacement d'un ensemble optique-capteur au sein d'une partie d'un dispositif 3 de captation. Le support S du dispositif 3 de
15 captation peut par exemple comporter au moins une poutre par exemple montée sur des trépieds T réglables en hauteur grâce à des moyens R de réglage de la hauteur et/ou l'horizontalité du support S. L'ensemble optique-capteur (un appareil photo numérique APN par exemple) est monté sur un
20 chariot M20 dont le déplacement horizontal sur un rail M21 est réalisé grâce à un moteur M22 contrôlé par le module 22 de configuration. Pour le déplacement vertical, l'ensemble optique-capteur pourra par exemple être monté sur une platine dont le déplacement est réalisé par un actionneur micrométrique, par exemple à crémaillère, comportant un motoréducteur entraînant un pignon qui engrène avec une crémaillère longitudinale équipant
25 un bras sur lequel est montée la platine. Dans un autre exemple du déplacement vertical, l'ensemble optique-capteur pourra par exemple être monté sur une platine (non représentée) dont le déplacement sur au moins un rail vertical (non représenté), monté sur le chariot M20 est réalisé grâce à un moteur (non représenté), par exemple contrôlé par le module 22 de
30 configuration. Les prises de vues avec le dispositif selon l'invention devant de préférence être obtenues avec une grande précision du positionnement de l'ensemble optique-capteur, les moyens M de positionnement doivent être agencés pour permettre un déplacement précis (et rapide de préférence), en minimisant les défauts de positionnement de l'ensemble

optique-capteur. Par exemple, dans certains modes de réalisation, le support S sera monté sur des vérins ou autres dispositifs de positionnement vertical précis, au lieu de simples trépieds T, pour déplacer verticalement, avec précision, tout le support S portant le rail M21 qui permet une translation
5 précise. De même, dans d'autres modes de réalisation, le rail M21 pour la translation du chariot pourra être monté sur le support S par l'intermédiaire de vérins ou d'autres dispositifs de positionnement vertical précis. On notera que, dans l'exemple de la figure 7, les moyens R de réglage et/ou d'horizontalité du support permettent de régler la hauteur du support et
10 pourrait donc servir au positionnement vertical. Ces moyens R de réglage de la hauteur pourront être manuels ou motorisés. L'invention prévoit divers agencement des moyens M de positionnement, l'essentiel étant que le déplacement (dans chacune des directions horizontale ou verticale) soit parfaitement longitudinal. Ainsi, il est préférable d'utiliser des moyens
15 micrométriques, avec éventuellement un moteur pour actionner ces moyens.

Il est prévu que le module 22 de configuration du système 1 pilote le(s) moteur(s) pour le déplacement de l'ensemble optique-capteur et en déclencher les prises de vues lorsqu'il atteint les positions P_i déterminées.

Les moyens M de positionnement peuvent être de type connus de
20 l'état de la technique permettant que les positions successives soient obtenues rapidement, et précisément, en respectant les paramètres 25i définissant la configuration 25 de captation.

On notera également que ce mode de réalisation peut être utilisé pour la captation de scènes statiques mais également de scènes animées
25 séquentiellement. Par exemple, il est possible de faire une captation d'un objet pour obtenir un premier jeu d'images avec un premier passage (captation des $n \times m$ positions successives), puis de bouger l'objet (par exemple en rotation autour d'un axe vertical) avant de faire un deuxième passage pour obtenir un deuxième jeu d'images. Les images du premier jeu
30 pourront alors être mixées spatialement pour obtenir une image mixée de l'objet dans sa première position. De même, le deuxième jeu permet d'obtenir une deuxième image de l'objet, mais dans sa deuxième position. Ensuite, un mixage temporel permettra d'obtenir une séquence des deux images mixées, pour obtenir une image animée séquentiellement. Cette

opération peut être répétée autant de fois que nécessaire pour obtenir une séquence de x images mixées.

De retour à la figure 5, quelque soit le mode de réalisation de la captation, un mixage (qui peut être réalisé à distance) adapté au dispositif de restitution multiscopique choisi, est réalisé avant envoi des images grâce à
5 un module MX de mixage utilisant des données DR représentatives des caractéristiques techniques du dispositif de restitution (modalités spatiales et temporelles du mixage, par exemple, masques de mélanges des n×m images sur la zone utile, fréquence et phase du mixage temporel ...) pour
10 générer des données DX représentatives des n×m images ou séquences d'images mixées de manière appropriée pour leur restitution sur le dispositif de restitution.

L'homme du métier pourra effectuer d'autres modifications de la présente invention notamment dans le choix des valeurs numériques ou
15 dans le type de dispositif particulier à mettre en œuvre sans sortir du cadre de la présente invention.

Notamment, on notera ici que la présente description mentionne des moyens 12 de mémorisation et de communication interne ou externe qui sont représentés dans les figures comme appartenant au système 1 de
20 génération mais il doit être évident que l'invention permet de répartir les divers types de données décrites ici dans plusieurs moyens de mémorisation et de communication différents et que plusieurs systèmes informatiques pourront coopérer pour permettre les diverses fonctionnalités décrites ici. Par
25 exemple, les données représentatives des configurations 25 utilisées peuvent en fait provenir de mémoires externes et de mémoires volatiles (via des moyens de communication interne et/ou externe).

REVENDICATIONS

1. Système (1) de génération d'une configuration (25) de captation d'une pluralité d'une pluralité d'images d'une scène, ces images étant destinées à une restitution sur au moins un dispositif de restitution multiscopique, la captation étant réalisée par la projection de la scène sur une pluralité de zones de captation (ZC_i) associées chacune à un centre optique (C_i), caractérisé en ce qu'il comprend un module (22) conçu pour générer une configuration (25) de captation à partir des données suivantes :
- 10 - des données représentatives du positionnement, de l'orientation et de l'éventuelle conformation dans la scène d'au moins un repère (27) global de captation,
 - des données représentatives d'au moins un paramètre (23) de configuration, définissant une déformation souhaitée,
 - 15 - des données représentatives de paramètres (21) de restitution en relation avec le dispositif de restitution multiscopique.
2. Système selon la revendication 1, caractérisé en ce que les données représentatives d'au moins un paramètre (23) de configuration comportent des données représentatives d'au moins un ensemble de paramètres parmi les ensembles de paramètres suivants :
- 20 - un ensemble de paramètres (23a), dits internes, de captation définissant directement la géométrie de captation par au moins les positions, vis-à-vis d'un repère propre au dispositif virtuel de captation, des centres optiques (C_i) alignés sur la (ou les) droite(s) (LC_{i2}) d'alignement des centres et les positions des zones de captation (ZC_i), parallèles entre elles et orientées de façon à ce que leurs lignes soient parallèles à ces droites (LC_{i2}) d'alignement des centres,
 - 25 - un ensemble de paramètres (23b), dits externes, de captation définissant ou permettant d'identifier la géométrie de captation à partir du point de convergence (PS), par au moins les dimensions de la base commune (BC) centrée sur le point de convergence (PS), le positionnement de la ou des droites (LC_{i2}) d'alignement des centres, le positionnement des centres optiques (C_i) sur ces droites (LC_{i2})
 - 30

d'alignement des centres et la position des plans parallèles à la base commune (BC) contenant les zones de captation (ZC_i).

- un ensemble de paramètres (23c) de déformation définissant des déformations envisageables pour la restitution en relief de la scène.

5

3. Système selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que les données représentatives d'au moins un paramètre (23) de configuration comportent des données représentatives d'au moins un paramètre parmi les paramètres (23c) de déformation suivants, définissant des transformations
10 entre l'espace initial de la scène et l'espace de restitution par :

- au moins un facteur k_i de grossissement global et notamment en profondeur,

- au moins un paramètre ε_i de contrôle de la déformation non linéaire potentielle,

15

- au moins un taux μ_i de grossissement relatif de la largeur par rapport à la profondeur ou facteur d'anamorphose horizontal/profondeur souhaité,

- au moins un taux ρ_i de grossissement relatif de la hauteur par rapport à la largeur ou facteur d'anamorphose vertical/horizontal
20 souhaité,

- au moins un taux γ_i de cisaillement horizontal du relief perçu,

- au moins un taux δ_i de cisaillement vertical du relief perçu par un observateur de plongement conforme à celui attendu.

25

4. Système selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que les données représentatives d'au moins un paramètre (23) de configuration comportent des données (23d) représentatives d'un paramètre définissant un relief restitué sans aucune déformation par rapport au relief de la scène captée.

30

5. Système selon une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que les données représentatives d'au moins un paramètre (23) de configuration comportent des données représentatives des paramètres (23b) externes de géométrie de captation suivants :

- au moins un paramètre définissant, relativement à la base commune (BC), le positionnement de la ou des droite(s) (LC_{i2}) d'alignement des centres,
- au moins un paramètre définissant les positionnements des centres optiques (C_i) sur ces droites (LC_{i2}) d'alignement des centres,
- au moins un paramètre définissant directement ou indirectement les dimensions de la base commune (BC),
- au moins un paramètre définissant la position précise de chaque plan parallèle à la base commune (BC) portant au moins une zone de captation (ZC_i).

6. Système selon une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que les données représentatives d'au moins un paramètre (23) de configuration comportent des données représentatives des paramètres internes (23a) de géométrie de captation suivants :

- au moins un paramètre définissant les positionnements des centres optiques (C_i) vis-à-vis d'un repère propre à la captation,
- au moins un paramètre définissant l'orientation de l'axe de visée (AV_i) de chaque pyramide de projection (ou axe principal),
- au moins un paramètre définissant la géométrie de la pyramide de projection effective de chaque zone de captation (ZC_i).

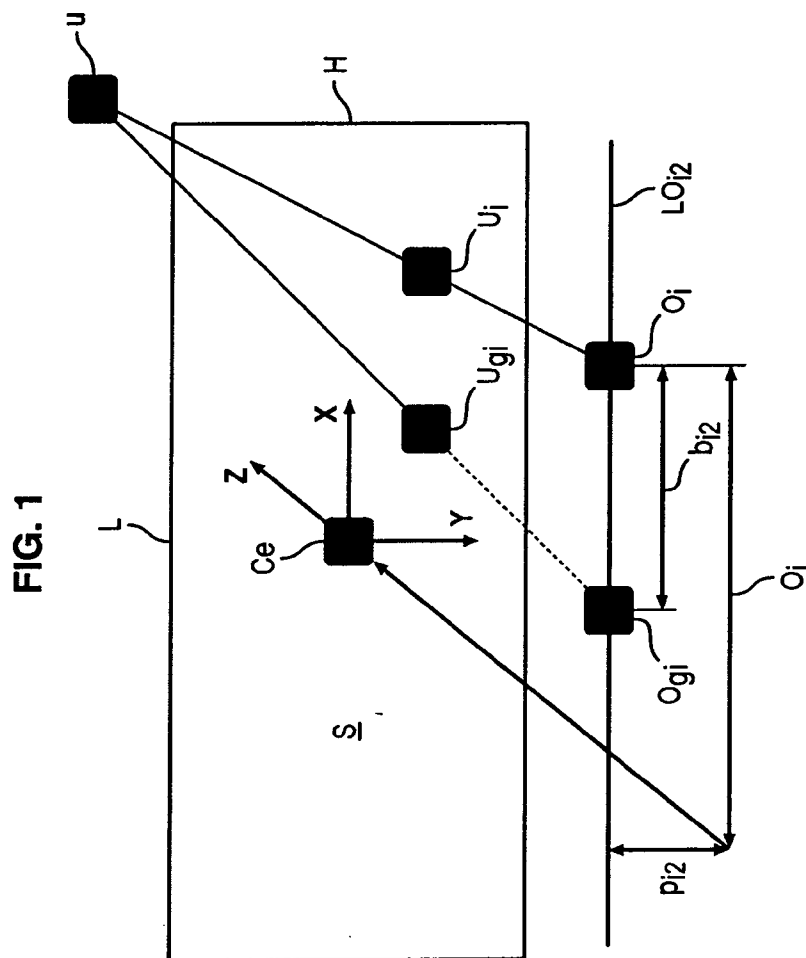
7. Système selon une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que tout ou partie des ensembles de données à partir desquels le module (22) de configuration détermine ladite configuration sont variables au cours du temps, grâce à des données provenant des moyens de mémorisation et/ou de communication interne ou externe et/ou de l'interface utilisateur et définissant au moins une référence (29) temporelle pour le changement des données représentatives du ou des paramètre(s) (23) de configuration et/ou des données (27) représentatives du repère global de captation et/ou des données (21) représentatives dispositif de restitution, notamment des positions d'observation choisies.

8. Ensemble de captation comprenant un système de génération d'une configuration (25) de captation selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comprend en outre module de synthèse d'images (MSI) utilisant la configuration (25) de captation pour les positionnements des $n \times m$ centres optiques (C_i) et des dimensions et positionnements des $n \times m$ zones de captation (ZC_i) par rapport à une scène virtuelle pour la génération de $n \times m$ images ou séquences d'images de la scène virtuelle, ladite scène étant statique ou dynamique.
9. Ensemble de captation selon la revendication 8, dans lequel le module de synthèse d'images (MSI) est adapté pour utiliser également des données (24) représentatives de la scène, soit de positionnements et de caractéristiques, statiques ou évolutifs, de constituants de la scène virtuelle tridimensionnelle, soit d'une suite d'instructions informatiques ou ordres graphiques permettant de définir ladite scène.
10. Ensemble de captation selon la revendication 9, lequel comprend en outre des moyens de réception desdites données (24) représentatives de la scène, lesdites données (24) étant soit stockées dans des moyens de mémorisation locales, soit accessibles à distance via un réseau de communication.
11. Ensemble de captation selon la revendication 10, lequel comprend en outre un second module agencé pour intercepter directement des appels faits, par exemple à une carte ou une bibliothèque graphique, lesdits appels comprenant les données (24) représentatives de la scène et le second module étant adapté pour générer les images de synthèse à partir de ces données interceptées.
12. Ensemble de captation comprenant un système de génération d'une configuration (25) de captation selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce qu'il comprend en outre dispositif (2) de captation simultanée d'une pluralité de $n \times m$ prises de vues comprenant couples (COC_i) optique-capteur formés par $n \times m$ optiques (OP_i) ayant chacune un axe

optique (AO_i) et un centre optique (C_i) associés à des moyens (M) de positionnement utilisant la configuration (25) de captation pour le positionnement des capteurs (V_i) et/ou des optiques (OP_i) de chaque couple (COC_i) optique-capteur.

5

13. Ensemble de captation comprenant un système de génération d'une configuration (25) de captation selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce qu'il comprend en outre dispositif (3) de captation séquentielle d'une pluralité de $n \times m$ prises de vues vue d'une scène, la
- 10 captation étant réalisée à l'aide d'une optique (Op) comportant un centre optique (C) et un axe optique (AO), montée sur au moins un support (S), le support (S) étant agencé pour le déplacement de l'optique (Op), le support (S) comprenant des moyens (M) de positionnement de l'ensemble optique-capteur dans une pluralité de positions successives (P_i) pour la captation de
- 15 la pluralité de prises de vues correspondant aux zones de captation (ZC_i) dans chacune des positions (P_i) successives.



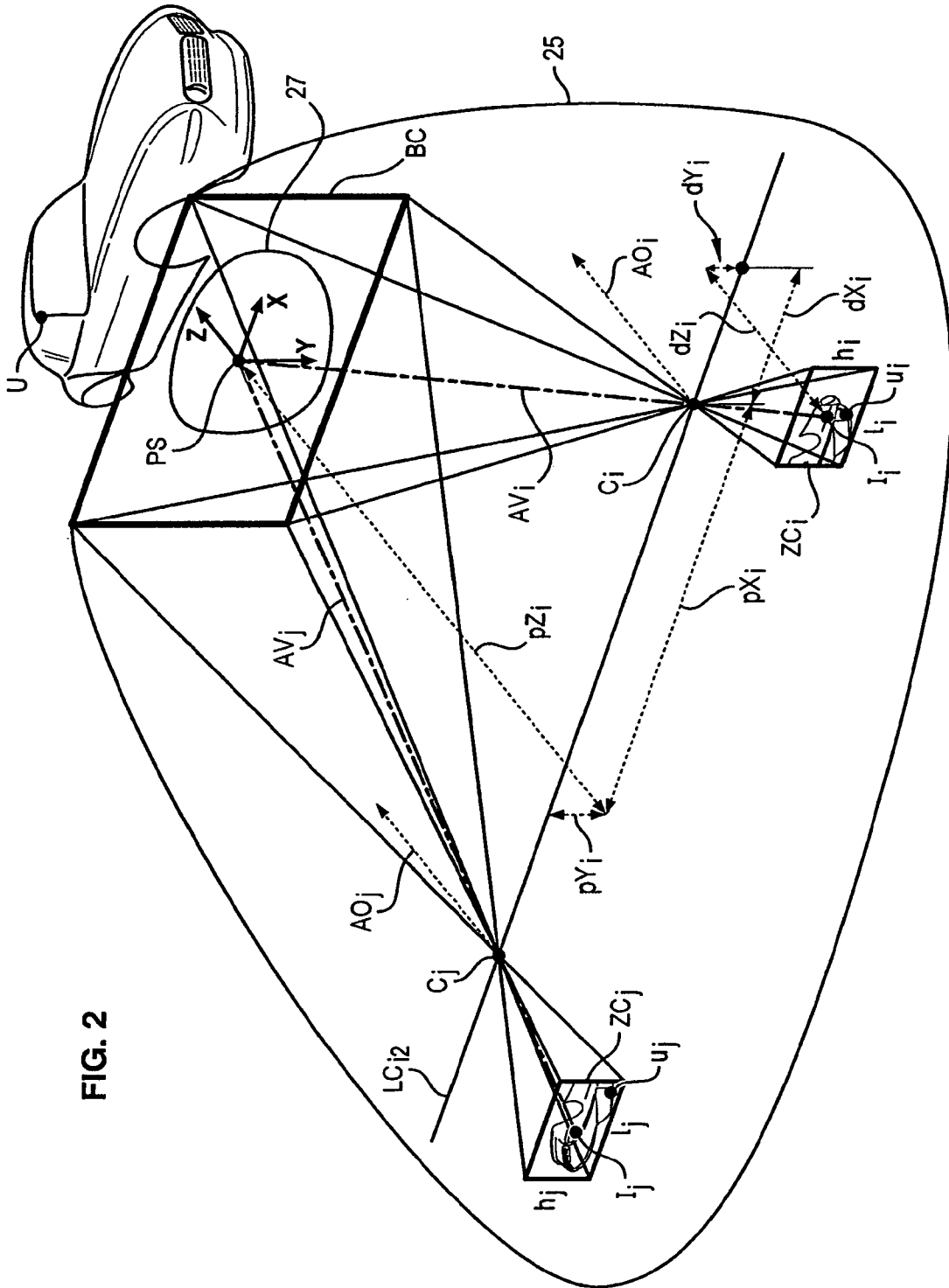


FIG. 2

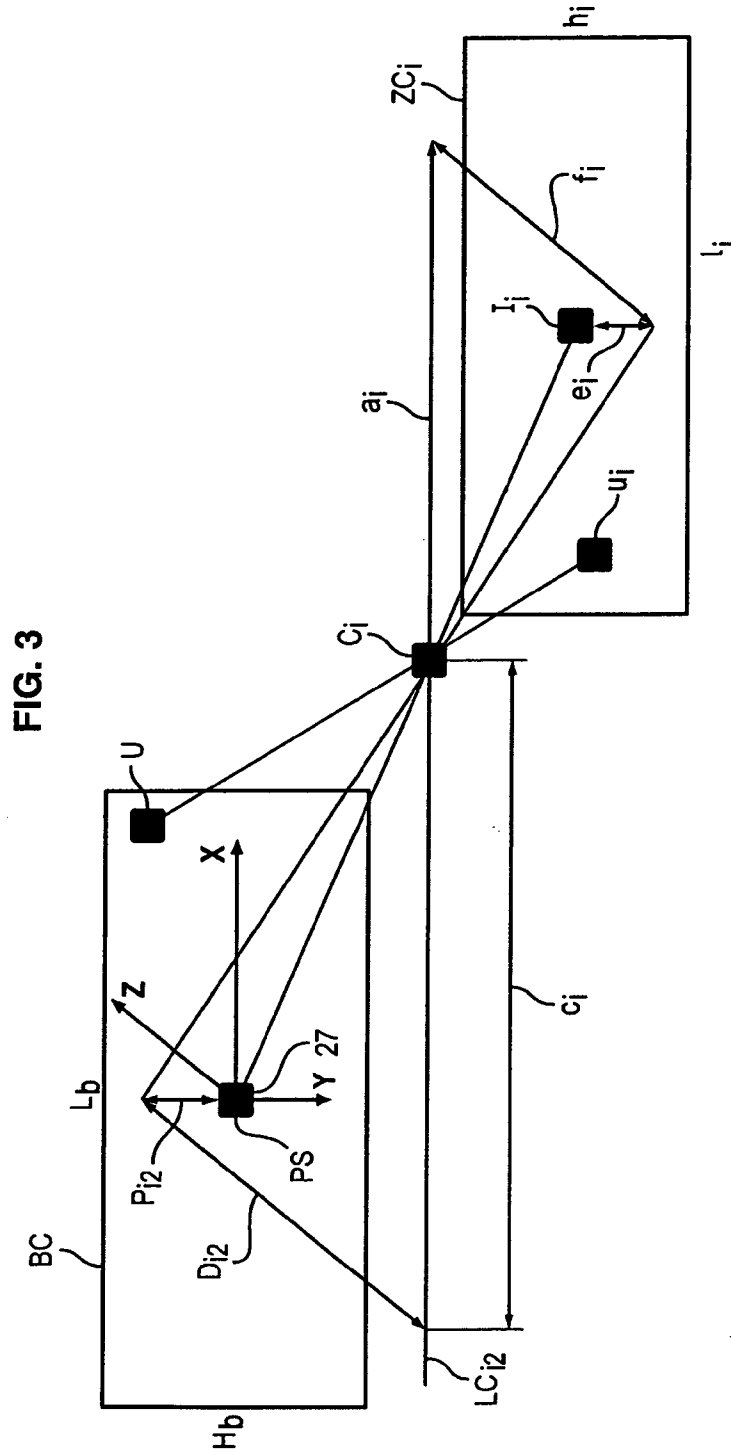
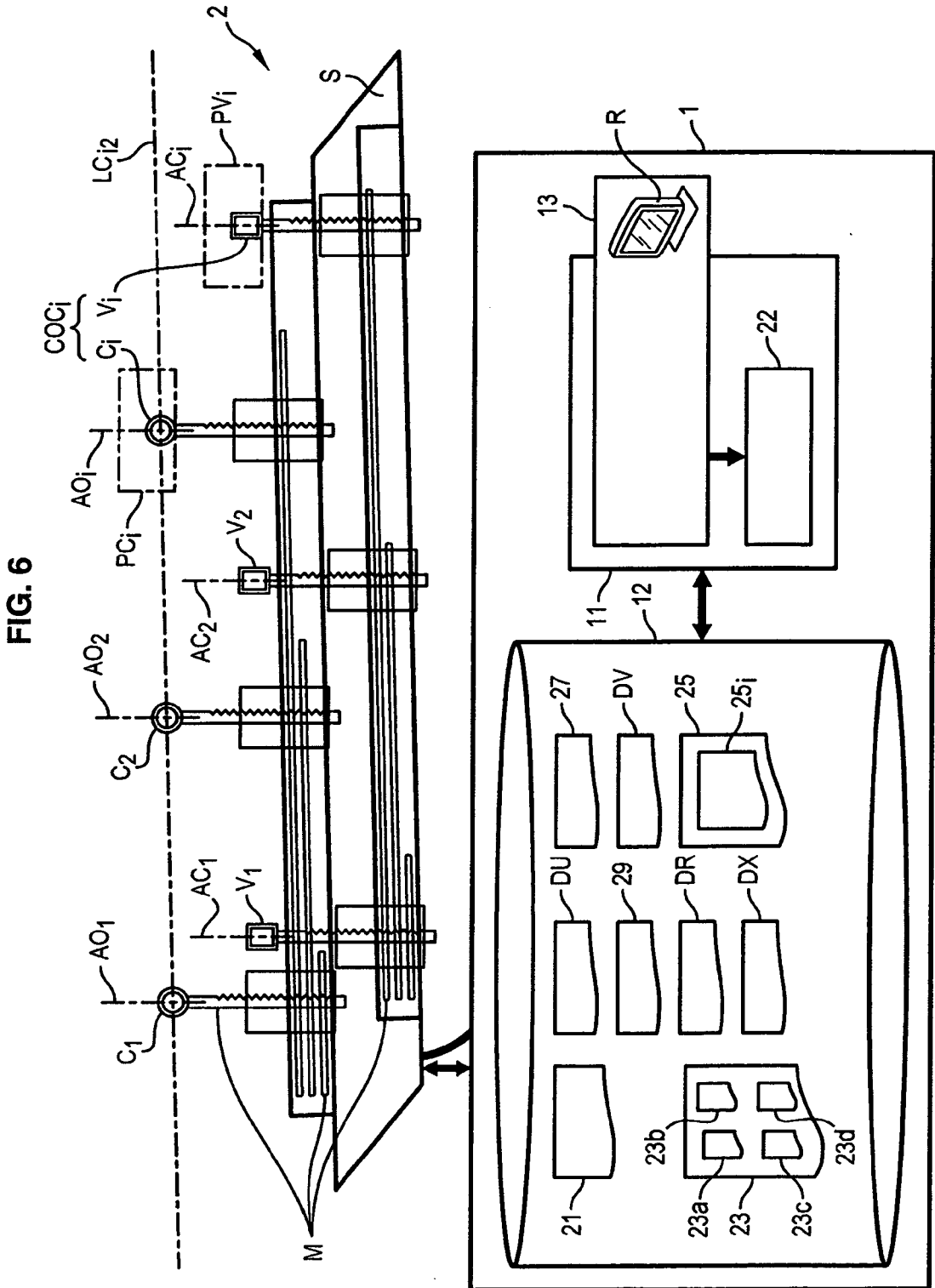


FIG. 3



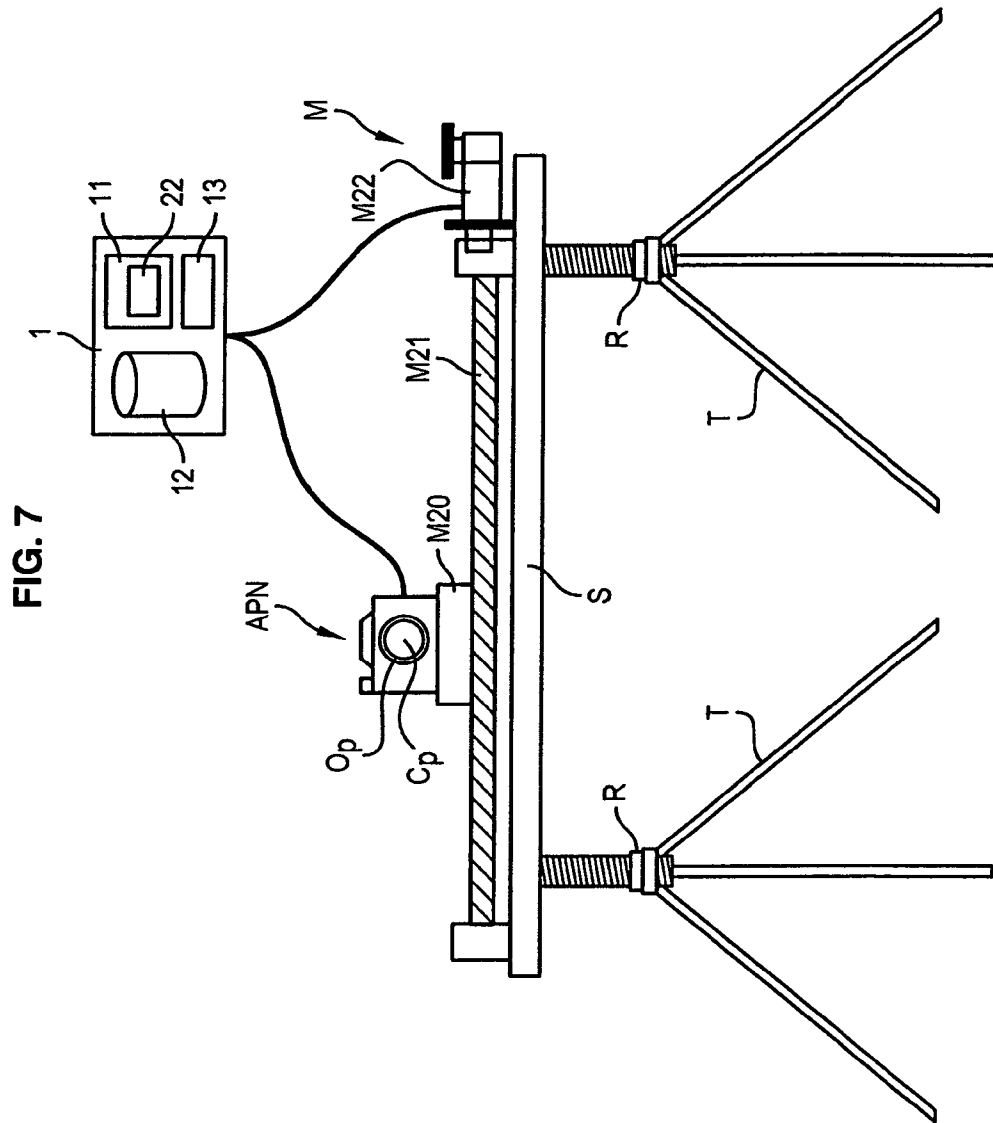
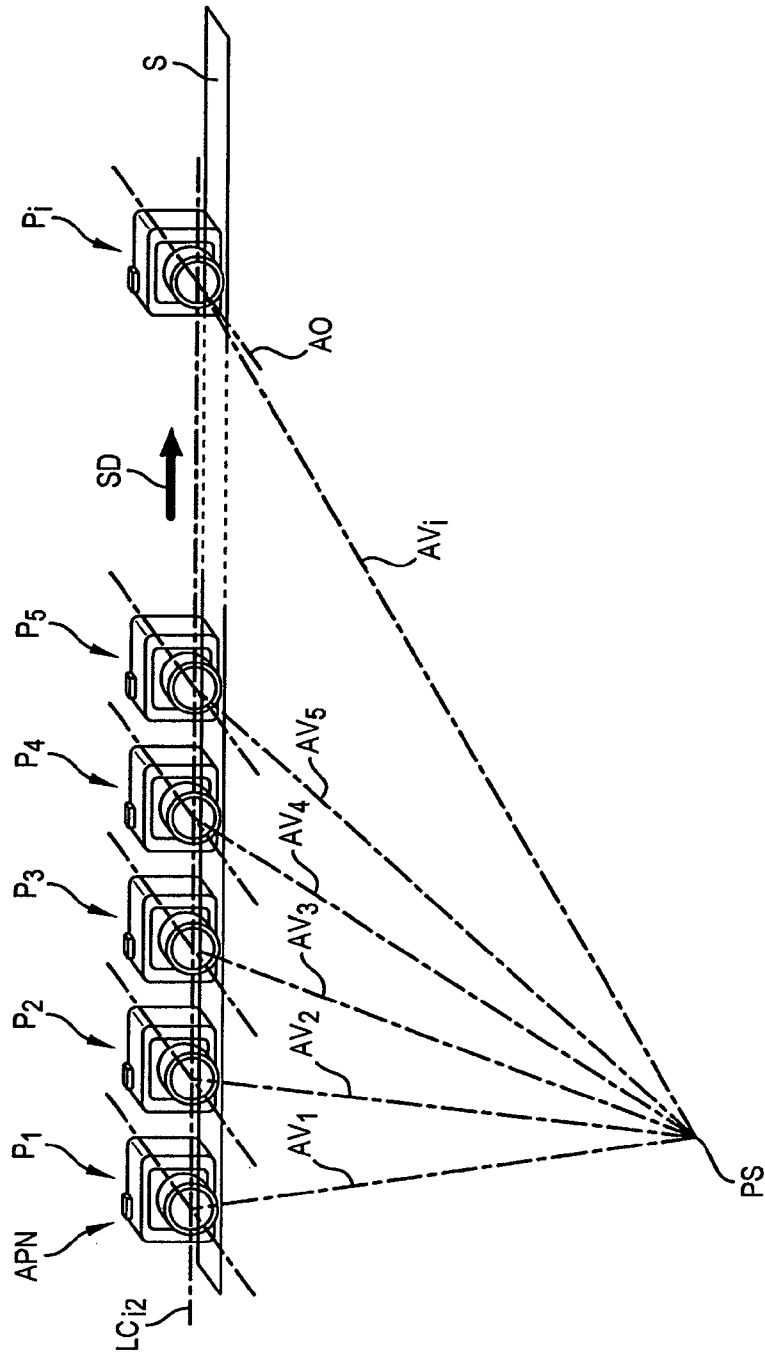


FIG. 8



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/EP2010/052992

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
INV. H04N13/00
ADD.

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
H04N

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

EPO-Internal

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	EP 1 085 769 A (SHARP KK [JP]) 21 March 2001 (2001-03-21) paragraphs [0020] - [0022] paragraphs [0045] - [0048] paragraph [0105]	1-13
Y	US 4 724 449 A (WRIGHT DOUGLAS [US]) 9 February 1988 (1988-02-09) column 1, line 35 - line 54; figure 1 column 2, line 21 - column 4, line 4 -/--	1-13

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier document but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

- "T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.
- "&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search

1 June 2010

Date of mailing of the international search report

16/06/2010

Name and mailing address of the ISA/

European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040,
Fax: (+31-70) 340-3016

Authorized officer

Penchev, Petyo

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No

PCT/EP2010/052992

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
Y	DETLEF RUNDE: "How to Realize a Natural Image Reproduction using Stereoscopic Displays with Motion Parallax" IEEE TRANSACTIONS ON CIRCUITS AND SYSTEMS FOR VIDEO TECHNOLOGY, IEEE SERVICE CENTER, PISCATAWAY, NJ, US, vol. 10, no. 3, 1 April 2000 (2000-04-01), XP011014050 ISSN: 1051-8215 II. Stereoscopic Motion Parallaxfigure 1 -----	1-13
X	EP 0 425 985 A (HITACHI LTD [JP]) 8 May 1991 (1991-05-08) page 6, line 14 - page 21, line 41 -----	1-13

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No PCT/EP2010/052992

Patent document cited in search report	A	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
EP 1085769	A	21-03-2001	JP 2001142166 A US 6512892 B1	25-05-2001 28-01-2003
US 4724449	A	09-02-1988	NONE	
EP 0425985	A	08-05-1991	DE 69030911 D1 DE 69030911 T2 US 5119189 A	17-07-1997 06-11-1997 02-06-1992

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/EP2010/052992

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE

INV. H04N13/00

ADD.

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

H04N

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	EP 1 085 769 A (SHARP KK [JP]) 21 mars 2001 (2001-03-21) alinéas [0020] - [0022] alinéas [0045] - [0048] alinéa [0105]	1-13
Y	----- US 4 724 449 A (WRIGHT DOUGLAS [US]) 9 février 1988 (1988-02-09) colonne 1, ligne 35 - ligne 54; figure 1 colonne 2, ligne 21 - colonne 4, ligne 4 ----- -/--	1-13

 Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

 Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

* Catégories spéciales de documents cités:

"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent

"E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date

"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)

"O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens

"P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention

"X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément

"Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier

"&" document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

1 juin 2010

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

16/06/2010

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale

 Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2
 NL - 2280 HV Rijswijk
 Tel. (+31-70) 340-2040,
 Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Penchev, Petyo

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°
PCT/EP2010/052992

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Y	<p>DETLEF RUNDE: "How to Realize a Natural Image Reproduction using Stereoscopic Displays with Motion Parallax" IEEE TRANSACTIONS ON CIRCUITS AND SYSTEMS FOR VIDEO TECHNOLOGY, IEEE SERVICE CENTER, PISCATAWAY, NJ, US, vol. 10, no. 3, 1 avril 2000 (2000-04-01), XP011014050 ISSN: 1051-8215 II. Stereoscopic Motion Parallaxfigure 1</p>	1-13
X	<p>EP 0 425 985 A (HITACHI LTD [JP]) 8 mai 1991 (1991-05-08) page 6, ligne 14 - page 21, ligne 41</p>	1-13

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/EP2010/052992

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
EP 1085769	A	21-03-2001	JP	2001142166 A	25-05-2001
			US	6512892 B1	28-01-2003

US 4724449	A	09-02-1988	AUCUN		

EP 0425985	A	08-05-1991	DE	69030911 D1	17-07-1997
			DE	69030911 T2	06-11-1997
			US	5119189 A	02-06-1992
